



VW Golf V **Tous les modèles**

Le témoin d'éclairage s'allume après conversion

Problème et cause :

Le témoin de panne des dispositifs d'éclairage peut être en cause. Dans de nombreuses Golf V les projecteurs antibrouillard sont déjà montés en usine.

Résolution du problème :

Si le véhicule doit être équipé de feux diurnes en post-équipement, déposer les projecteurs antibrouillard (dans le cas de kits véhicules spécifiques Hella). La suppression des projecteurs antibrouillard est reconnu par le témoin de panne et elle est signalisée dans le poste de conduite par l'allumage du témoin d'éclairage. Afin que ce message d'erreur n'apparaisse plus, il est possible de désactiver la fonction projecteur antibrouillard grâce à un "transcodage". Cela est possible à l'aide de quelques testeurs de diagnostic courants. Pour cela, procéder comme suit :

- Sélectionner le véhicule.

Selon le type de testeur l'étape suivante passe par le menu "Codification" ou par le menu "Sélectionner calculateur". La deuxième variante est donnée ci-après à titre d'exemple.

- Sélectionner le calculateur "Condamnation centralisée électronique".
- Sélectionner le point menu "Codification".
- Sélectionner un numéro d'octet (Byte). Il s'agit dans ce cas du numéro d'octet "00" (voir fig. 1).
- Une liste avec différentes options d'équipements apparaît. Pour désactiver la fonction projecteur antibrouillard, il suffit de décocher la case fonction "Bit



0/projecteurs antibrouillard présents" (voir fig. 2).

- "Acquitter" ce réglage.
- Couper et remettre le contact. La fonction est alors désactivée.
- Puis effacer la mémoire des défauts.

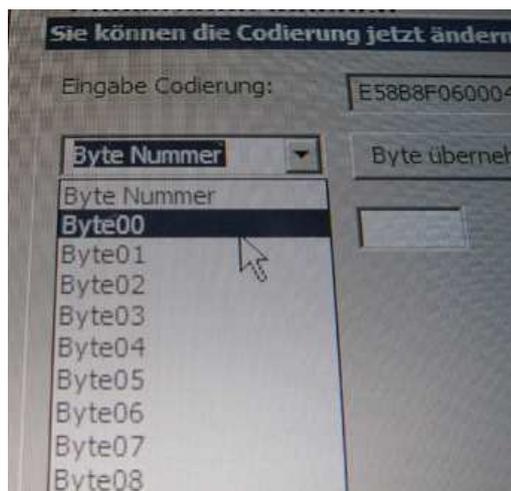


Fig. 1

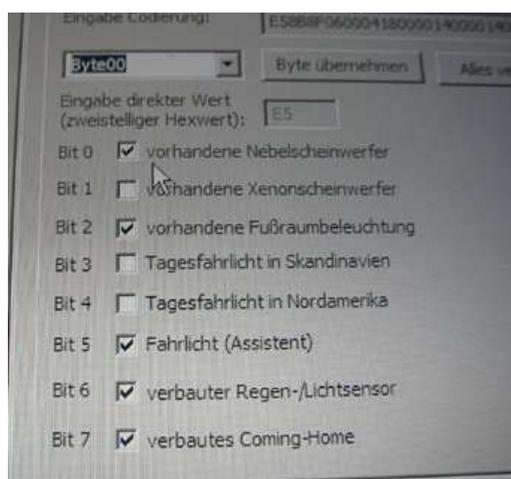


Fig. 2